

L'AN DEUX MILLE DOUZE LE SEIZE NOVEMBRE A VINGT ET UNE HEURE CINQ LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SEVRAN, CONVOQUÉ EN URGENCE LE MERCREDI QUATORZE NOVEMBRE S'EST RÉUNI A LA SALLE DES FÊTES SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR STEPHANE BLANCHET, MAIRE PAR SUPPLÉANCE

Présents : Monsieur BLANCHET - Madame CALISKAN - Monsieur BAILLON - Madame BENE - Monsieur ROQUES - Madame TRAN - Monsieur LABORDE - Madame WANLIN - Monsieur GRUNENWALD - Monsieur PORTEL - Madame VALEANU - Madame CATTANEO - Monsieur NILES - Monsieur CHATELUS - Monsieur CHATENET - Madame CHAUVET - Madame PEARRON - Monsieur ADOLPHE - Madame BERNEX - Monsieur CHICOT - Monsieur FEMMAMI - Madame MOREIRA - Monsieur IBRAHIM - Madame BAYON - Madame MABCHOUR - Monsieur KUJAWSKI - Monsieur GRAMFORT - Monsieur KERGOAT - Monsieur GRIMALDI - Monsieur DUVALLON

Pouvoirs : Monsieur GATIGNON - Monsieur COITEUX - Madame VAHRADIAN - Madame BIDOUNGA - Madame BEJAOUI - Monsieur NYBELEN - Madame LAURENT - Madame BRAVET

Ont respectivement donné pouvoir à : Monsieur BLANCHET - Monsieur GRUNENWALD - Madame BENE - Monsieur PORTEL - Madame WANLIN - Madame CALISKAN - Monsieur GRAMFORT - Monsieur KERGOAT

Absents : Madame LOUISOR -

Excusés : Monsieur PIERRE - Madame GERVAIS - Monsieur SCHALLER - Madame KANCEL

Secrétaire de séance : Monsieur GRAMFORT

Communication d'un message de Monsieur le Maire, Stéphane GATIGNON, sur son action ayant entraîné sa grève de la faim

Vœu sur l'acceptation des propositions du Ministère de la Ville et des cinq millions d'euros accordés à Sevrans :

« Lors du Conseil Municipal du 26 juin 2012, nous affirmions ensemble qu'il était « *indispensable de prendre des mesures immédiates permettant aux villes comme Sevrans de répondre à leurs engagements et aux besoins de la population* ».

Après l'arrêt de la grève de la faim de son Maire Stéphane GATIGNON, le Conseil Municipal extraordinaire du 16 novembre prend acte des propositions du Ministère de la ville et des cinq

millions d'euros accordés à Sevrans. Les cinq millions devraient permettre de faire face à nos engagements immédiats et d'assurer l'achèvement des chantiers en cours dans la ville.

Au delà de cette aide d'urgence de cinq millions d'euros, qui nous était indispensable, nous réaffirmons que l'avenir des villes en difficultés comme la nôtre ne peut se concevoir qu'à travers une réforme en profondeur de la fiscalité locale, assurant de façon pérenne une vraie égalité territoriale.

Nous nous refusons à abandonner le combat pour l'égalité des territoires.

Depuis des années notre budget est un budget de rigueur, car amputé de 35% de ressources financière comparativement à la moyenne des villes de même strate.

Nous poursuivons le combat pour obtenir de l'État les 30 millions d'euros qui nous manquent annuellement, pour un budget digne de ce nom. »

**Rapporteur
Intervenants**

Monsieur BLANCHET
Monsieur DUVALLO
Monsieur GRIMALDI
Madame BENE
Monsieur GRAMFORT
Monsieur PORTEL
Monsieur KERGOAT
Monsieur BAILLO
Madame BERNEX

ADOPTÉE PAR	36 VOIX
36 pour	
2 abstentions	Madame BRAVET – Monsieur DUVALLO
NPPPAV	Madame BENE – Madame CATTANEO - Monsieur NILES – Madame BERNEX – Madame VAHRADIAN

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22H20.

Le présent compte-rendu analytique sera :

- affiché le 20 novembre 2012 en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- communiqué aux membres du Conseil Municipal
- transmis en Préfecture

Toute personne peut prendre connaissance du registre des délibérations à la Direction Générale des Services de la Mairie.

Sevrans, le 20 novembre 2012

P/Le Maire, Conseiller Régional

Le Premier Adjoint

Stéphane BLANCHET